



EPS EN CONTEXTE COVID-19 Modifications mai 2021

publié le 03/05/2021

bonjour,

Le protocole sanitaire relatif à la pratique sportive a été revu.

" Lorsqu'ils sont assurés en présentiel, les cours d' EPS sont conduits dans le respect des prescriptions renforcées, émises par les autorités sanitaires (limitation des brassages, lavage des mains avant et après la séance, gestes barrières).

Les élèves pourront utiliser les équipements sportifs extérieurs ainsi que les équipements couverts (gymnase, piscines, etc).

La principale



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.